

RAPPORT ANNUEL

Loi concernant les soins de fin de vie

2024-2025

À L'ATTENTION DE LA COMMISSION SUR LES SOINS DE FIN DE VIE



10 juin 2025

ADOPTÉ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
CA.25.55

Résidence
**BERTHIAUME-
DU TREMBLAY**



TABLE DES MATIÈRES

3

MESSAGE DE LA
DIRECTRICE GÉNÉRALE

3

QUI SOMMES-NOUS ?

4

RAPPORT
DE L'ÉTABLISSEMENT

5

STATISTIQUES

6

ORGANIGRAMME
DE L'ÉTABLISSEMENT

Une
RÉALISATION DE

Chantal Bernatchez
Directrice générale

Christine Boyer
Conseillère à la direction générale et aux
communications

Avec la collaboration de

Message

DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Nous vous acheminons le rapport annuel concernant les soins de fin de vie de notre établissement tel que demandé suite à l'entrée en vigueur de la Loi concernant les soins de fins de vie.

En espérant le tout à votre entière satisfaction.

Mes cordiales salutations,



A stylized handwritten signature in dark ink.

Madame Chantal Bernatchez
Directrice générale



Qui sommes-nous ?

La Résidence est un CHSLD privé conventionné régi par la Loi de la santé et des services sociaux faisant partie du réseau d'hébergement de la région de Montréal. Par son statut de CHSLD privé conventionné, l'établissement travaille en partenariat avec les différentes instances du réseau de la santé et des services sociaux.

La Résidence est située au 1635, boulevard Gouin Est à Montréal, dans le quartier Ahuntsic. Il s'agit d'une bâtisse de 10 étages au bord de la Rivière-des-Prairies dont la vue et les magnifiques terrains sont agrémentés d'une végétation mature.

La Résidence héberge 198 résidents en hébergement permanent dont le profil Iso-SMAF (système de mesure de l'autonomie fonctionnelle) est principalement entre 10 et 14.

Par ailleurs, la Résidence opère le Centre de jour Berthiaume-Du Tremblay situé à l'intérieur de ses locaux et a le mandat de gestion d'une résidence privée pour aînés.

Rapport

DE L'ÉTABLISSEMENT

Cette année, la Résidence a poursuivi ses efforts pour la dispensation de la formation nationale sur les soins palliatifs et de fin de vie qui s'adresse à tous les professionnels de la santé, incluant les bénévoles. Un total de 46 employés œuvrant dans différents secteurs et 5 bénévoles ont été formés.

Le contenu et le graphisme du programme de soins de fin de vie ainsi que les différents outils s'y rattachant (recueil de témoignage, carte de sympathie, etc.) ont été actualisés. Le « comité fin de vie » en place à la Résidence a réalisé des tournées sur les trois (3) quarts de travail afin d'effectuer la promotion du programme de soins de fin de vie, de ses outils ainsi que de l'importance du plan d'intervention en fin de vie. Il a aussi procédé à la révision du contenu du matériel inclut dans les trousse de fin de vie s'adressant aux résidents et proches des résidents en fin de vie..

Finalement, la politique portant sur les soins de fin de vie a été mise à jour afin d'intégrer les ajouts et changements découlant des changements au niveau de la législation.

Pour 2025-2026, la Résidence travaillera sur les objectifs suivants:

- Poursuite de la formation sur les soins palliatifs et de fin de vie;
- Poursuivre la formation du personnel de soins infirmiers sur la gestion de la douleur;
- Poursuite des groupes de soutien aux proches sur la fin de vie;
- Révision de la politique portant sur les directives médicales anticipées afin d'intégrer la surveillance des demandes anticipées d'aide médicale à mourir;
- Poursuivre la promotion de l'utilisation du plan d'intervention en soins de fin de vie auprès des équipes de soins.

Les valeurs phares guidant

LES INTERVENTIONS ET LA DISPENSATION DES SOINS ET DES SERVICES À LA RÉSIDENCE S'EXPRIMENT DE LA FAÇON SUIVANTE :



BIENVEILLANCE

Les personnes sont attentionnées et contribuent à créer un milieu de vie et de travail propre, sécuritaire, sain et harmonieux, propice à la santé et à l'épanouissement de chacun.



DÉVELOPPEMENT

Les employés et la clientèle assument leurs responsabilités, partagent leur expertise avec les partenaires et contribuent à la culture d'excellence dans la Résidence.

RESPECT

Les interactions avec chaque personne sont personnalisées et empreintes de respect et de courtoisie.



TRAVAIL D'ÉQUIPE

Les employés et la clientèle démontrent un esprit d'entraide et de collaboration et travaillent avec cœur et engagement.



Statistiques

LOI CONCERNANT LES SOINS DE FIN DE VIE

Programme d'accompagnement en fin de vie

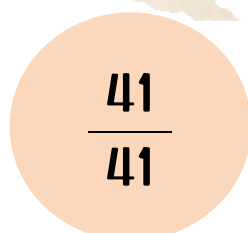
DÉFINITION :

Nombre total d'application du programme d'accompagnement en fin de vie pour les résidents décédés dans l'établissement x 100 (excluant les décès subits).

CIBLE INTERNE :

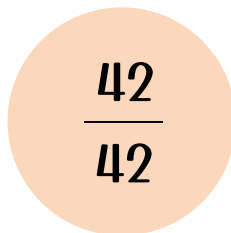
95%

2022-2023¹



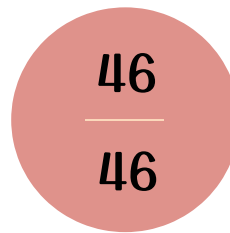
100%

2023-2024²



100%

2024-2025³



100%

Portrait global

SOINS ET ACCOMPAGNEMENT EN FIN DE VIE

Nombre
2024-2025

Personnes en fin de vie ayant reçu des soins palliatifs

46

Sédation palliative continue administrée

0

Demande d'aide médicale à mourir formulée

1

Demande d'aide médicale à mourir administrée

0

Demande d'aide médicale à mourir non administrée, car la résidente ne répondait pas aux critères

1

Nouveau !
Demande anticipée d'aide médicale à mourir formulée

1

Nouveau !
Demande anticipée d'aide médicale à mourir en attente d'atteinte des critères pour l'administrer

1

[1] Sur les 55 décès survenus dans l'année 2022-2023, 14 décès sont subits ou survenus durant une hospitalisation. Il y a donc eu 41 décès pour lesquels l'application du programme a été conforme.

[2] Sur les 65 décès survenus dans l'année 2023-2024, 23 décès étaient non prévisibles, non applicables ou survenus durant une hospitalisation. Il y a donc eu 42 décès pour lesquels l'application du programme était applicable et a été conforme.

[3] Sur 61 décès survenus en 2024-2025, 15 décès étaient non prévisibles ou survenus durant une hospitalisation. Il y a eu 46 décès pour lesquels l'application du programme était applicable et a été conforme.



Organigramme DE L'ÉTABLISSEMENT

